

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

Commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et Penly



Séance plénière

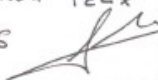
4 mars 2013 – Cany-Barville


Compte rendu


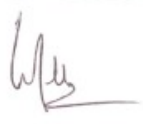
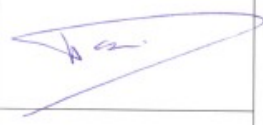
**FEUILLE DE PRÉSENCE
SÉANCE PLENIÈRE CLIN
Lundi 4 mars 2013**

	Nom	Prénom	Fonction	Signature
Monsieur	BARBAY	Claude	Représentant de France Nature Environnement	Excusé
Monsieur	BARBOT	Jean-François	Inspecteur de l'Autorité de Sûreté Nucléaire	
Monsieur	BEURAIN	Jean-Marie	Délégué de la Communauté de Communes des Monts et Vallées	
Monsieur	BERG	Patrick	Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute- Normandie	
Monsieur	BERNARD	Bruno	Représentant de Sud Energie Penly	
Monsieur	BEUVIN	Jean-Paul	Représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute- Normandie	
Monsieur	BIENAIMÉ	Bruno	Conseiller Général du Canton d'Offranville	
Monsieur	BLONDEL	Yves	Représentant de l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest	

Madame	CAMINADE	Danièle	Députée de la Communauté de Communes du canton de Valmont	
Monsieur	CARRIERE	Philippe	Directeur Général Académique	<i>Educa'</i>
Madame	CHAUVEL	Dominique	Députée de Seine-Maritime	
Monsieur	COLIN	Gérard	Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	
Monsieur	CORREA	Alain	Représentant de l'Association « Stop-ERR ni à Penly, ni ailleurs »	
Monsieur	COURTIN	Freddy	Vice-Président de l'Association de Protection de l'Environnement de Criel- sur-Mer et du Pays d'Yères	
Monsieur	D'HARCOURT	Philippe	Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie	
Monsieur	DORÉ	Nicolas	Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens d'Officine de Haute-Normandie	
Monsieur	FREGER	Pierre	Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen	

Colonel	GESNOT	Jean-Pierre	Commandant de Groupement de Gendarmerie de Seine-Maritime	Représentant par chef d'orchestre Félix GGD 76 
Monsieur	HAUGUEL	Martial	Conseiller Général du Canton de Bacqueville-en-Caux	
Monsieur	HELOURY	Jacky	Conseiller Général du Canton de Saint-Valéry-en-Caux	
Monsieur	HOCHART	Olivier	Représentant de la Confédération Française de l'encadrement CGC	
Monsieur	HOUX	Thierry	Représentant de la Confédération Française Démocratique du Travail	
Monsieur	HUFFETEAU	Simon	Chef de Division de Caen Autorité de Sécurité Nucléaire	Excusé
Madame	HUREL	Sandrine	Députée de Seine-Maritime Conseillère Générale du Canton de Dieppe Est	
Monsieur	JOFFROY	Daniel	Président de la Communauté de Communes de Petit Caux	
Monsieur	JUMEL	Sébastien	Vice-Président du Département de Seine-Maritime Conseiller Général du Canton de Dieppe Ouest	

Monsieur	LACROIX	Laurent	Directeur Délégué du CNPE de Penly	Représenté par M. Javelle
Monsieur	LANDAIS	Claude	Vice-Président de l'Association Syndicale de l'Industrie, du Commerce pour l'Environnement Normand	
Monsieur	LAPENA	Christian	Délégué de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	Excusé
Madame	LAQUIEZE	Martine	Sous-préfète de l'arrondissement de Dieppe	Excusé
<i>Représenté par L. HOUSSAY LEGRAS</i>				
Monsieur	LEBLANC	Olivier	Représentant de Force Ouvrière	Excusé
Monsieur	LETALON	Jean-Jacques	Directeur du CNPE de Paluel	
Monsieur	LEVASSEUR	Sébastien	Représentant de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	
Monsieur	LE VERN	Alain	Sénateur Président de la Région Haute-Normandie	Excusé
Monsieur	MARET	Éric	Président du Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins	

Monsieur	MARIE	Didier	Président du Département de Seine-Maritime	
Monsieur	MARTIN	Patrick	Délégué de la Communauté de Communes du Petit Caux	
Monsieur	MACCIONI	Pierre-Henry	Préfet de la Région de Haute-Normandie et du Département de Seine-Maritime	
Madame	MEIER	Christine	Directrice du SIRACED-PC	
Monsieur	MEYNIER	Michel	Représentant de l'Association Ecologie pour la Région de Fécamp	
Monsieur	MOULARD	Dominique	Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime	
Lieutenant Colonel	PARIS	Jean-Marc	Chef de Groupement Est du Service d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime	
Monsieur	LETALON	Jean-Jacques	Directeur de la CNPE de Paluel	
Monsieur	PEZZANI	Pascal	Directeur Délégué du CNPE de Paluel	

Monsieur	PICARD	Gérard	Conseiller Général du Canton d'Envermeu	
Monsieur	PIEDNOEL	Bernard	Délégué de la Communauté de Communes « Yères et Plateaux »	
Monsieur			Délégué Territorial de l'Autorité de Sécurité Nucléaire	
Monsieur	ROCHE	Daniel	Président de la Communauté de Communes « Yères et Plateaux »	
Monsieur	ROUZIES	Alain	Représentant de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir - Rouen	
Monsieur	SAINTOBERT	Christian	Délégué de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	
Monsieur	SOBECKI	Jean-François	Représentant de la Confédération Générale du Travail de Seine-Maritime	
Monsieur	THUNE	Bruno	Conseiller Général du Canton de Cany-Barville	
Docteur	TISCA	Jean	Représentant du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-Maritime	Excusé


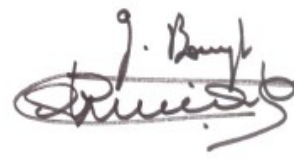
Monsieur	VERBECKE	Alban	Directeur du CNPE de Penly	
----------	----------	-------	----------------------------	---

JAVELE Laurent CNPE Penly

SCHNEIDER Stéphanie CNPE Penly

BOUYT Guillaume ASN

CAMINADE Danièle 3CV.

Sommaire

Ouverture.....	10
Serge BOULANGER.....	11
Adoption du Procès-verbal (PV) de la séance plénière du 19 décembre 2012.....	12
Alain ROUZIES.....	12
Agnès THIOU.....	12
Alain CORREA.....	13
Alain CORREA.....	13
Yves BLONDEL.....	13
Jean-Jacques LETALON.....	13
Patrick MARTIN.....	14
Gérard COLIN.....	14
Alban VERBECKE.....	14
Michel MEYNIER.....	14
Retour sur la réunion publique de la CLIN du 19 décembre 2012.....	16
BOUYT Guillaume.....	16
Points d’actualité.....	19
Consultation de la CLIN sur les projets de Plans particuliers d’intervention (PPI) des centrales de Paluel et Penly	19
Fabrice DUBUS.....	19
Christine MEIER.....	19
Chef d’Escadron FELIX.....	22
Réponse de l’ASN sur les boîtes noires.....	22
Traces de tritium dans la nappe sous le CNPE de Penly.....	23
Proposition de rapport d’activités et d’exécution budgétaire 2012.....	27
Présentation du rapport d’activités de la CLIN pour l’année 2012.....	27
Présentation du rapport d’exécution budgétaire pour l’année 2012.....	29
Présentation du programme d’activités et du budget prévisionnel pour 2013.....	30
Présentation du programme d’activités pour l’année 2013.....	30
Présentation du budget prévisionnel pour l’année 2013.....	31
Bilan 2012 et objectifs 2013 des deux centrales nucléaires de Paluel et de Penly.....	32
Paluel : bilan 2012 et perspectives 2013.....	32
Bilan 2012.....	32
Paluel en 2013.....	33
Echanges avec les membres de la CLIN.....	33
Penly : bilan 2012 et perspectives 2013.....	36
Bilan 2012.....	36
Penly en 2013.....	37
Echanges avec les membres de la CLIN.....	37
Questions diverses.....	40
Intervention de Guillaume BOUYT de l’ASN.....	40
Autres questions.....	40
Bernard PIEDNOEL.....	40

Ouverture

Serge BOULANGER

Président de la Commission locale d'information nucléaire (CLIN), conseiller général de Seine-Maritime et maire de Longueville-sur-Scie

Je remercie la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre et son président M. Colin d'accueillir cette réunion de la CLIN, au cours de laquelle nous reviendrons sur la réunion publique qui s'est tenue le 19 décembre à Dieppe et sur le bilan de l'année 2012. Nous présenterons également le budget prévisionnel de la CLIN pour l'année 2013.

La liste des excusés pour cette séance est la suivante :

- M. Claude Barbay, Représentant de France Nature Environnement
- M. Philippe Carrière, Directeur Général académique
- M. Simon Huffeteau de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), représenté par M. Bouyt
- M. Christian Lapena, de la communauté d'agglomération de la région dieppoise
- Mme Laquieze, Sous-préfète de l'arrondissement de Dieppe
- M. Olivier Leblanc, représentant de Force ouvrière (FO)
- Alain Le Vern, sénateur et Président de Région Haute-Normandie
- Jean Tisca, représentant du conseil départemental de l'ordre des médecins de Seine-Maritime

Adoption du Procès-verbal (PV) de la séance plénière du 19 décembre 2012

En l'absence de remarques formulées sur ce compte-rendu, j'imagine qu'il est adopté. Avez-vous néanmoins des remarques à formuler sur ce compte-rendu ?

Alain ROUZIES

Union fédérale des consommateurs (UFC) Que choisir Rouen

Les membres du collège des associations de protection de l'environnement œuvrant en Seine-Maritime apprécient tout d'abord que ce compte-rendu leur soient parvenu rapidement et qu'ils aient eu la possibilité de réagir sur son contenu. Par ailleurs, sur le fond, ils considèrent que ce compte-rendu est rédigé d'une manière satisfaisante.

D'une manière plus générale, il serait intéressant de connaître le degré d'implication des membres de la CLIN, notamment au moment de la réalisation du bilan de fin d'année de la commission. Il est vrai que la participation à la CLIN suppose une implication forte de ses membres, ainsi qu'une disponibilité que ces derniers ont parfois du mal à trouver. C'est pourquoi il pourrait être envisagé la désignation de suppléants aux membres de la commission pour faire face aux indisponibilités de ces derniers.

Les membres du collège associatif souhaitent que cette question fasse l'objet d'une réflexion lors de la prochaine réunion du bureau de la CLIN et qu'une décision soit assez rapidement prise dans ce domaine. On notera qu'un tel système de désignation de suppléants a été adopté dans d'autres Commissions locales d'information (CLI), et notamment celles de la Manche.

Agnès THIOU

Service de gestion des risques de la CLIN des centrales de Paluel et Penly

La composition de la CLIN est fixée par décret. C'est ensuite le président du Département qui désigne les membres de la CLIN par un arrêté. Au moment de la modification de la composition de la CLIN, nous avons fait appel à la Direction Juridique du Département afin de savoir s'il était possible d'introduire un système de suppléance. Celle-ci nous a répondu qu'une telle introduction serait contraire au texte du décret. Néanmoins, nous poserons à nouveau cette question à nos Services afin de savoir, avec certitude, si la mise en place d'un système de suppléance – qui apporterait une certaine souplesse au fonctionnement de la CLIN – est possible.

Serge BOULANGER

Il est par ailleurs possible que certains suppléants soient davantage intéressés par les réunions de CLIN que certains de ses membres titulaires actuels. Il est néanmoins vrai que la multiplication des réunions est un facteur d'absentéisme des membres de la CLIN, qui sont parfois obligés de privilégier une réunion plutôt qu'une autre.

Alain ROUZIES

Le rôle d'une CLIN est de développer une connaissance collective de ses membres sur un dossier relativement complexe. Le haut taux d'absentéisme lors des réunions de commission

est dommageable à l'atteinte de ce but. C'est pourquoi il serait intéressant de mettre en place un système de suppléance.

Serge BOULANGER

Même si cette possibilité n'est pas prévue dans les textes, nous pouvons éventuellement demander d'y déroger.

Alain ROUZIES

En relisant le procès-verbal de la réunion du 19 décembre, je me suis aperçu que M. Verbecke nous avait en substance affirmé qu'il étudierait la possibilité d'accéder au rapport des centrales. Il faudrait trouver un moyen permettant à tous les membres de la CLIN qui le désirent d'y avoir accès.

Alain CORREA

« Stop EPR – Ni à Penly ni ailleurs »

Je souhaiterais que deux modifications soient apportées au compte-rendu de la réunion publique de la CLIN du 19 décembre 2012 :

- mon nom n'est pas indiqué lorsque mes propos sont repris
- l'incident n'a pas eu lieu le 5 avril mais le 4 avril, contrairement à ce qui est indiqué.

Alain CORREA

« Stop EPR – Ni à Penly ni ailleurs »

Le seul rapport de sûreté nucléaire auquel j'ai accédé, malgré de nombreuses demandes, est le rapport de 2010 pour la centrale de Paluel. J'avais par ailleurs demandé que les rapports écrits de ces deux centrales nous soient remis.

Agnès THIOU

Ce n'est pas notre rôle de communiquer des documents internes aux centrales.

Serge BOULANGER

Ces rapports se trouvent sur le site Internet de la CLIN.

Alain ROUZIES

Il doit être possible de nous les remettre par écrit. Cela fait deux ans, Messieurs les directeurs, que nous essayons d'obtenir ces rapports, qui ne nous ont toujours pas été remis alors qu'ils devraient l'être automatiquement.

Yves BLONDEL

Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO)

Serait-il possible de disposer d'un rapport complet par site ?

Jean-Jacques LETALON

Directeur du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Paluel

Pour favoriser la transparence que vous exigez de nous, la meilleure solution est de mettre à disposition ces rapports sur Internet. Nous pouvons éventuellement les imprimer, mais je ne comprends pas ce que cette impression apporterait, d'autant plus que les rapports ne sont pas réclamés par chaque collègue de la CLIN. Par ailleurs, de nombreuses personnes nous disent au contraire qu'elles ne veulent plus que soient imprimés à leur intention des documents, et préfèrent y accéder sous la forme électronique.

Serge BOULANGER

Je rejoins M. Letalon. Les rapports que vous réclamez se trouvent sur Internet. Le Département est lui-même sur le point de supprimer totalement les impressions de ses documents. Personnellement, je n'imprime donc que ce qui m'intéresse.

Alain ROUZIES

Il est dommage que vous ne jouiez pas le jeu, alors que nous avons formulé cette demande de nombreuses fois.

Patrick MARTIN

Vice-président de la communauté de communes du Petit Caux

Bien qu'ayant fait 10 km pour venir à la présente réunion, quand j'entends un discours pareil, j'ai envie de partir et de retourner tout de suite d'où je viens. Vous vous plaignez qu'il n'y a pas assez d'élus, mais vous faites tout pour les décourager.

Alain ROUZIES

Nous ne voulons pas rentrer dans cette polémique. Aidez-nous, Monsieur Boulanger.

Serge BOULANGER

Je suis défavorable à toute impression de document.

Gérard COLIN

Président de la communauté de communes de la Côte d'Albatre

Je suis d'accord avec MM. le président et Letalon. Dans tous les collectivités, la tendance est à la suppression de toute impression. En consultant un document sur Internet, il est possible pour le lecteur de n'imprimer que la partie de ce document qui l'intéresse. Cela permet de plus à la collectivité de ne pas supporter le coût d'impression de documents qui sont rarement lus.

Agnès THIOU

Les membres du collège associatif qui en ont fait la demande se sont vus remettre des impressions des documents de la réunion de ce jour. Tous les autres membres de la CLIN n'ont en revanche pu consulter ces documents que sous leur forme numérique.

Alban VERBECKE

Directeur du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Penly

Vous laissez penser qu'il existe un problème de transparence, alors que vous avez toujours été mis en mesure de consulter le document que vous évoquez. Dans cette salle se trouve une trentaine de personnes, qui n'ont pas peut-être pas toutes envie de lire en entier ce document d'une centaine de pages. D'un point de vue écologique, il me semble donc normal de ne pas imprimer 30 copies de ce document. Vous êtes néanmoins libre de le faire.

Michel MEYNIER

Association Ecologie pour la Région de Fécamp

Il s'agit donc d'une fin de non-recevoir.

Serge BOULANGER

Il est néanmoins faux de dire que vous ne pouvez pas accéder à ces documents.

Michel MEYNIER

Je demande régulièrement que soient imprimés les rapports des centrales, ce qui ne m'est jamais accordé. Je n'ai pas l'intention d'imprimer moi-même ces documents pour un prix exorbitant, alors que cela ne coûterait quasiment rien à la collectivité.

Serge BOULANGER

Cela nous coûtera de l'argent au contraire.

Alain CORREA

L'ASN aurait pu nous faire la même réponse pour le dossier des Evaluations complémentaires de sûreté (ECS), qui est d'une longueur de plus de 500 pages, mais que nous avons pu récupérer en version imprimée, ce qui est pratique en matière de consultation et d'annotation du document.

Le procès-verbal du compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2012 est adopté.

Retour sur la réunion publique de la CLIN du 19 décembre 2012

Serge BOULANGER

Un bilan positif a pu être tiré de la réunion publique du 19 décembre 2012, que nous nous sommes engagés à renouveler. Environ 70 personnes y étaient présentes, même si la publicité via la presse n'a pas été réussie. Cette réunion s'est très bien passée, et n'a pas connu de débordements.

Alain CORREA

Il n'y avait pas lieu d'y avoir des débordements. Il me semble que vous croyez toujours que les militants anti-nucléaire sont systématiquement enclins au débordement. Les choses ont changé, ces militants sont également des citoyens qui se préoccupent de ce qu'il se passe à côté de chez eux.

Serge BOULANGER

C'est qu'il arrive que des réunions publiques soient sujettes à débordement.

BOUYT Guillaume

Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

M. Huffeteau, qui participait à la réunion, a été très satisfait du cadre des échanges et est très favorable à ce qu'une telle réunion publique soit renouvelée dans les mêmes conditions.

Jean-Jacques LETALON

J'ai trouvé certains propos trop critiques, ce qui n'est pas très agréable. Par exemple, on nous reproche parfois de ne pas donner suffisamment d'informations sur l'accident de Fukushima. Nous avons donc décidé de réaliser un film pédagogique sur la question. Toutefois, sa projection lors de la réunion publique a entraîné les rires et les critiques de certains participants, ce que je ne comprends pas. Par ailleurs, j'ai ressenti assez souvent, quand des arguments étaient présentés à la tribune, une forme d'agressivité ou de dérision dans les attitudes de certains participants, ce qui n'est pas très agréable. Si nous nous rendons dans ce type de réunion, c'est pour y témoigner honnêtement, et pas pour servir de « tête de turc » à des personnes qui ne sont pas d'accord avec nous. Il s'agit d'un ressenti et pas de faits. Dans tous les cas, je me rendrai à nouveau dans les réunions publiques, car je trouve que ce sont des lieux d'échanges indispensables. J'apprécierais toutefois qu'il soit témoigné aux personnes s'exprimant à la tribune davantage de respect.

Alban VERBECKE

La difficulté de ce type de réunions est de revenir avec pédagogie sur des dossiers relativement techniques, voire de les vulgariser. C'est dans cette optique que nous préparons ces réunions, afin d'assurer la qualité des échanges. Il n'est toutefois pas très agréable de constater que chaque réponse avancée lors de la réunion publique du 19 décembre était matière à dérision.

Quand vous demandez que les rapports de sûreté nucléaire soient imprimés et vous soient remis, je suis d'accord pour faire droit à cette demande mais à la condition que le contenu de ces documents ne soit pas par la suite sujet à moqueries. Par exemple, l'évocation d'un sujet tel que l'accident du 4 avril 2012 ne peut se faire qu'en l'expliquant de la manière la plus factuelle et précise possible. Toutefois, le contenu de certains écrits parus sur ce sujet

diverge fortement de la réalité, ce qui témoigne d'un certain manque de respect pour les personnes impliquées dans cet accident.

Pour que nous travaillions de façon constructive à l'avenir, il faut veiller à ce que ce type de réactions ne se reproduise pas, car elles ne feraient que créer une forme de relation austère et stérile entre les militants anti-nucléaire et les représentants de ce secteur d'activité.

Michel MEYNIER

Depuis deux ans, je n'ai jamais pu accéder à vos rapports de sûreté, leur téléchargement étant bloqué par mon navigateur du fait de la dangerosité de votre site Internet.

Alban VERBECKE

Je n'ai aucune difficulté à l'imprimer de mon domicile.

Alain ROUZIES

Les militants anti-nucléaire ne participent pas à la CLIN pour agresser les représentants des centrales, mais pour réaliser un travail constructif. Il est vrai qu'une certaine méfiance réciproque existe entre nous, mais si nous sommes capables de travailler sur le sujet qui est au cœur de notre présence, à savoir la transparence et la sécurité, il n'y aura pas de problème. Même si je comprends que vous sentiez cette hostilité de certains participants lors de la réunion publique du 19 décembre – dont nous reconnaissons l'existence –, je vous rappelle que vous représentez un secteur d'activité dont la communication avec le grand public est par nature difficile.

Jean-Jacques LETALON

Je pense que ce n'est plus le cas. Par ailleurs, vous avez fait en sorte que beaucoup de militants anti-nucléaire soient présents lors de cette réunion. Il faudrait les participants aux réunions publiques soient d'origines plus diverses.

Alain CORREA

Vous êtes libres de participer à la publicité de ce type d'évènements. Je souhaite également que la population participe en plus grand nombre à ces réunions. Sur la vidéo que vous avez projetée lors de la réunion publique, ce qui a fait rire est le fait qu'une illustration montrait l'intervention d'hélicoptères de combat, et que les diesels de secours se trouvent au même niveau que les diesels normaux, plus d'un an et demi après l'accident de Fukushima.

Jean-Jacques LETALON

Vos documents pédagogiques ne sont pas toujours parfaits non plus.

Alain CORREA

Ce n'est pas ce que je dis. Mais avec les moyens dont vous disposez, ce type d'erreurs n'est pas pardonnable.

Jean-Jacques LETALON

L'erreur dans le choix de l'hélicoptère est insignifiante.

Alain CORREA

Dans les écrits dont vous parlez, Monsieur Verbecke, je me suis inspiré de ce qui était dit dans le rapport qu'EDF a fait de l'incident du 5 avril. Vous avez ensuite essayé de masquer la chronologie des faits. Vous avez reconnu vous-même ensuite qu'il y avait eu une erreur humaine.

Jean-Jacques LETALON

Je n'ai jamais caché qu'il y avait eu une erreur humaine. Par ailleurs, ce que vous écrivez dans la presse relève de la moquerie, de la science-fiction et constitue une interprétation très personnelle du rapport d'EDF.

Alain CORREA

C'est votre interprétation.

Jean-Jacques LETALON

Monsieur Correa, je souhaiterais par ailleurs que lors de la prochaine réunion publique, vous ne nous preniez pas en photos et ne nous filmiez pas, car je ne vous en ai pas donné l'autorisation.

Alain CORREA

Vous demandez donc à ce que votre visage soit flouté.

Agnès THIOU

La réunion publique du 19 décembre s'est globalement bien déroulée.

Alban VERBECKE

M. Letalon et moi-même avons les premiers demandé l'organisation de ce type de réunion, ainsi qu'un élargissement aux membres de la CLIN de la possibilité de visiter la centrale. La posture de l'exploitant que je suis est donc bien celle de la transparence et de l'échange. Toutefois, la qualité des relations au sein de la CLIN dépendra essentiellement de l'attitude des militants anti-nucléaire.

Points d'actualité

Consultation de la CLIN sur les projets de Plans particuliers d'intervention (PPI) des centrales de Paluel et Penly

Fabrice DUBUS

Animateur de la CLIN auprès des centrales nucléaires de Paluel et Penly, conseil général de Seine-Maritime

Le bureau de la CLIN a rendu un avis sur les deux projets de PPI, qui ont ensuite fait l'objet d'une consultation publique du 21 janvier au 22 février 2013. Suite à la demande de certains membres de la CLIN de retravailler ce document, nous prévoyons de créer un groupe de travail et ainsi contribuer aux réflexions actuelles que mène l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI) sur ces deux PPI.

Agnès THIOU

L'ANCCLI réfléchit au niveau national à une modification de l'ensemble des PPI.

Christine MEIER

Directrice du Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC)

Un PPI n'est pas un plan environnemental. Il sert à formaliser la façon dont les pouvoirs publics et l'exploitant réagissent en cas d'évènement dont les conséquences dépassent le cadre de la centrale.

Je voudrais tout d'abord rappeler que le préfet n'a pas l'obligation de demander l'avis des services concernés par l'éventualité d'un évènement (SAMU, ASN, etc.) mais le fait de façon volontariste. Les membres de la CLIN souhaitent qu'un groupe de travail soit créé afin de retravailler le PPI.

Agnès THIOU

La CLIN n'a pas vocation à retravailler le PPI.

Christine MEIER

Je crois qu'effectivement cela ne doit pas être le cas, contrairement à ce qui a été demandé. Les deux PPI doivent être rapidement finalisés, car les services de secours qui interviendraient en cas d'accident ont besoin d'éléments actualisés. Certains contributeurs nous ont demandé de prendre en compte le poste accidentel sur 60 km, ce qui n'est pas raisonnable. Un PPI nucléaire ne traite que de l'intervention dans un rayon de 10 km autour d'une centrale.

Il est possible d'envisager par la suite d'élaborer des PPI complémentaires, mais nous devons avant tout approuver – le plus rapidement possible – des plans d'urgence qui seront mis en œuvre en cas d'évènement grave dans une centrale nucléaire, et qui contiennent des informations essentielles aux services de secours.

Par ailleurs, rien n'empêche, même après avoir arrêté ces plans, que leur contenu soit modifié à la marge.

Agnès THIOU

Un PPI a en effet vocation à évoluer dans le temps. C'est dans cet esprit que la CLIN peut apporter sa contribution aux travaux de l'ANCCLI, voire à l'élaboration des PPI des centrales de Paluel et Penly.

Christine MEIER

Entre les documents approuvés par le bureau de la CLIN en septembre 2012, et ceux qui ont fait l'objet d'une consultation publique en 2013, quelques modifications sont à noter. Ces différences sont dues au fait qu'entretemps, il a été constaté que les centrales de Paluel et Penly s'étaient dotées de Plans d'urgence internes (PUI) supplémentaires en créant des plans d'alerte et de mobilisation, qu'il a fallu prendre en compte dans les deux PPI en cours d'élaboration.

Alain CORREA

Lors de cette consultation, le collectif Stop UPR – Ni à Penly ni ailleurs a demandé à disposer de l'avis de l'ASN sur les projets de PPI, que nous avons rapidement reçu et dont une copie peut être fournie aux participants à la présente réunion.

Christine MEIER

L'avis de l'ASN comporte trois paragraphes :

- le premier – repris dans les PPI – concernant des données techniques
- le deuxième envisageant l'évocation d'un poste accidentel – qui n'a donc pas été repris dans les PPI
- un troisième paragraphe concernant des questions de vocabulaire, et qui a donc été repris dans les PPI.

Il faut néanmoins rappeler que l'ASN n'était pas tenue légalement de rendre un avis, mais l'a fait dans le cadre de bonnes relations de travail avec les services de l'Etat compétents.

Agnès THIOU

Désirez-vous des précisions supplémentaires ?

Alain CORREA

Lors de la réunion publique du 18 avril 2012, nous avons demandé à ce que le Laboratoire d'informatique, du traitement de l'information et des systèmes (LITIS) du Havre soit consulté. Ce dernier est équipé d'un logiciel capable de simuler des évacuations de population en fonction de la fréquentation des routes et de l'occupation des bâtiments. Ce laboratoire a-t-il été contacté dans ce but ?

Christine MEIER

La préfecture n'a pas les moyens de le faire actuellement.

Tout d'abord, le but d'un PPI n'est pas de réaliser des simulations, mais de prévoir la mise en œuvre de mesures systématiques en cas d'évènement. De plus, si la cinétique du déroulement de l'accident est lente, il serait possible de demander la réalisation d'une telle simulation avant d'évacuer la population.

Ensuite, les questions d'évacuation et de mesures post-accidentelles seront prévues dans d'autres plans, mais pas dans les PPI.

Alain CORREA

Qu'en est-il en cas de cinétique rapide ?

Christine MEIER

Nous procéderions alors à une mise à l'abri de la population dans un rayon de 2 km, et étudierons ensuite les possibilités d'évacuation.

Alain CORREA

Il n'est donc pas question de consulter le LITIS, n'est-ce pas ?

Christine MEIER

Nous n'avons pas à le faire.

Alain ROUZIES

Outre des spécialistes du sujet, la consultation publique sur les PPI a-t-elle permis la contribution de non-spécialistes ?

Christine MEIER

La mise en œuvre de cette consultation a respecté les dispositions du décret de 2005 relatif aux PPI.

Alain ROUZIES

Il aurait été judicieux de permettre l'accessibilité à ces documents via Internet.

Christine MEIER

Nous ne rendons pas accessibles ces plans de secours via Internet pour l'instant.

Alain ROUZIES

Nous ne demandons pas que la totalité du contenu de ces documents soit accessibles en ligne, mais uniquement leur architecture générale. Cela nous aurait permis de réfléchir à ces documents avant de pouvoir rendre un avis sur ces derniers en bureau de la CLIN.

Christine MEIER

Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'un groupe de travail étudie les dispositions d'un PPI, mais l'élaboration de celui-ci reste de la responsabilité du préfet et de ses services. Cela constitue par ailleurs une entreprise complexe dans le cas d'un site nucléaire, rendue encore plus difficile du fait que nous avons désiré distinguer cinétique lente et cinétique rapide. Je suis disposée à ce que nous travaillions ensemble, mais il faut qu'à terme, les plans soient finalisés.

Alain ROUZIES

De combien de temps disposons-nous pour agir ?

Christine MEIER

Il faut que ce plan soit approuvé avant la fin du premier semestre 2013.

Alain ROUZIES

Nous avons donc quelques semaines pour nous organiser.

Christine MEIER

Certes mais ne vous y trompez pas, le PPI ne pourra être modifié qu'à la marge.

Alain ROUZIES

Avant que les choses ne soient définitivement écrites, de combien de temps disposons-nous ?

Christine MEIER

J'ai l'intention de proposer les projets de PPI au préfet, pour son approbation, avant la fin du premier semestre.

Agnès THIOU

Dans les deux prochaines semaines, nous pouvons organiser une réunion spécifique de la CLIN sur ce sujet, et étudier l'opportunité de faire remonter ou non certaines des remarques formulées sur les projets de PPI.

Alain CORREA

Dans le PPI, il est dit que le groupement de gendarmerie « *régule l'évacuation sauvage autant que faire se peut* », ce qui est quelque peu inquiétant.

Christine MEIER

L'évacuation sauvage consiste par exemple pour une personne de quitter un lieu alors qu'il leur a été demandé de rester confinées. L'objectif de régulation consiste alors simplement à savoir où ces personnes se rendent afin de vérifier, par exemple, qu'elles ne sont pas contaminées.

Chef d'Escadron FELIX

Groupement de gendarmerie de Seine-Maritime

En cas d'accident, des flux de personnes s'opposeront – pompiers qui voudront se rendre au plus près du site, personnes qui voudront s'en éloigner, etc. Des consignes seront donc données en cas d'accident, mais il est impossible de les planifier à l'avance. La régulation de l'évacuation sauvage consistera en une gestion de bon sens des mouvements de population qui pourraient être nuisible à l'efficacité des opérations.

Réponse de l'ASN sur les boîtes noires

Fabrice DUBUS

Suite à une demande du collectif Stop EPR, la CLIN a reçu un courrier de l'ASN dont voici un extrait :

En premier lieu, les dispositifs actuellement mis en place sur les réacteurs nucléaires assurent l'enregistrement des informations suivantes en situation normale d'exploitation :

- les paramètres physiques principaux de l'installation, au rang desquels les pressions, températures et débits en certains points des circuits, mais également des paramètres radiologiques ;
- les données relatives à l'état de fonctionnement des systèmes et des équipements principaux, telles que la mise sous tension d'un équipement ;
- les actions effectuées par les opérateurs via l'interface homme-machine, consistant, par la manipulation d'interrupteurs, de commandes électriques ou par le biais d'interfaces informatiques, en des demandes de mise en service ou hors-service d'équipements.

Par ailleurs, il demeure en général possible de recueillir si besoin, dans un second temps, les différents témoignages des acteurs concernés lors de la crise, et de les confronter.

Compte tenu de ces éléments, l'ASN considère que le recours aux enregistrements sonores des conversations en salle de conduite n'apporterait pas d'éléments exploitables susceptibles de compléter significativement l'analyse menée au titre du retour d'expérience après un accident.

Ce courrier a été transmis par mail aux membres de la CLIN.

Serge BOULANGER

Vous pouvez ne pas être d'accord avec cette proposition.

Alain CORREA

Dans votre courrier, il est fait mention de l'aspect sonore et visuel. J'ai lu un article qui indique que des systèmes d'imagerie vidéo avaient été intégrés dans les cockpits des avions de ligne, et dont les images sont enregistrées dans les boîtes noires des avions. Cela permettrait d'améliorer la compréhension des accidents aériens, car parfois les informations du navigateur sont erronées par rapport à ce qui se passe réellement.

Dans le cas d'un accident du 5 avril 2012, si un tel système vidéo avait été installé dans la centrale de Penly, nous aurions su exactement ce qu'il s'est passé.

Nous maintenons donc notre demande que des enregistrements vidéo soient réalisés dans les salles de commande des installations nucléaires.

Guillaume BOUYT

Une crise nucléaire dépasse le simple cadre de la salle de commandes d'une centrale. Un tel enregistrement devrait donc être mis en corrélation avec les autres événements et décisions prises dans les centres d'analyse de l'exploitant, au sein de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), etc. Au regard de retours d'expériences réalisés sur cette question des enregistrements, l'ASN a considéré que le recours à une telle méthode n'est pas justifiée.

De la salle (Alban VERBECKE)

Toutes les installations nucléaires disposent d'un kit, c'est-à-dire un système d'enregistrement permanent de tous les paramètres physiques de l'exploitation. Par ailleurs, l'exploitant dispose en temps réel de deux à quatre informations différentes permettant de mesurer chacun de ces paramètres. Enfin, en mode PUI, l'ensemble des conversations entre les différents Postes de contrôle (PC) sont enregistrées. Après l'accident du 5 avril, il a été possible de retracer exactement le déroulé des événements, et d'identifier précisément les causes de l'accident.

Traces de tritium dans la nappe sous le CNPE de Penly

Alban VERBECKE

Au mois d'octobre 2012, nous avons informé l'ASN de la découverte de traces de tritium dans la nappe située sous la centrale de Penly. Après avoir réalisé des analyses, nous avons déclaré un écart de conformité en février 2013, car nous avons retrouvé dans plusieurs des bacs de rétention des traces de tritium – pour des valeurs d'environ 40 Bq par litre, qui ont atteint une valeur de 60 Bq par litre – qui sont potentiellement passées par des voies anormales. En principe, la déclaration n'est obligatoire qu'à partir de 100 Bq par litre.

Le tritium est un isotope de l'hydrogène, que l'on trouve sous une forme naturelle, issue d'une rencontre des rayons solaires et d'azote – dans l'atmosphère, le taux de fabrication de tritium est de 70 000 milliards de Bq par an, ce qui correspond à une production annuelle de 200 g de tritium. La centrale nucléaire de Penly produit quant à elle 15 000 milliards de Bq par an.

Le corps humain génère lui aussi de la radioactivité en produisant du potassium 40, dont l'énergie est 300 fois supérieure à celle du tritium. Le corps humain représente environ 8 000 Bq de désintégration par seconde ; un litre de lait entre 50 et 70 Bq par seconde. L'écart que nous avons noté, de l'ordre de 60 Bq par litre, ne représente donc pas de danger pour

l'environnement, mais le problème est ici que le tritium dont les traces ont été relevées ne sort pas par les voies normales d'évacuation.

Après avoir analysé les eaux souterraines, nous avons analysé un certain nombre de bacs de rétention de la centrale – puisards – où sont traités les effluents radioactifs. Lorsque nous réalisons des éventages ou que se produisent des égouttures, les rejets tombent dans les puisards. Nous avons contrôlé les 13 puisards potentiellement concernés par une pollution au tritium et, dans sept de ces bacs de rétention, un défaut d'étanchéité de la partie supérieure a été relevé. Il semblerait que ce défaut d'étanchéité concerne plus particulièrement la jointure entre la partie cuvelage en inox et la partie en fibre de verre qui recouvre le béton du puisard, et que c'est par cet endroit que de l'eau tritiée a ruisselé.

Même si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère que l'eau est potable jusqu'à une concentration de 10 000 Bq par litre, et qu'ici le taux relevé n'était que de 60 Bq par litre, il était nécessaire de caractériser l'écart constaté, car le tritium n'est pas sorti par les voies attendues. C'est pourquoi l'ASN a été informée immédiatement de l'existence de cet écart et que nous menons actuellement des analyses complémentaires.

Alain CORREA

D'où vient l'eau tritiée ?

Alban VERBECKE

Dès que l'on est en mode de production, du tritium se forme naturellement. Ce tritium se retrouve ensuite dans l'eau servant à refroidir les réacteurs, qui est ensuite stockée dans différents récipients où des manipulations d'eau sont parfois réalisées, et au cours desquelles des égouttures d'eau tombent parfois sur le sol. Elles sont ensuite récupérées dans ces bacs de récipient, sont collectées puis renvoyées dans le réservoir principal, dans lequel des problèmes d'étanchéité ont été décelés.

Michel MEYNIER

En temps normal, aucun tritium ne devrait être rejeté par la centrale, n'est-ce pas ?

Alban VERBECKE

La centrale rejette en permanence du tritium – environ 15 000 milliards de Bq par an – et a rejeté suite au problème d'étanchéité décelé environ 60 Bq par litre.

Michel MEYNIER

Quelle quantité de Bq a été rejetée dans la nappe ?

Alban VERBECKE

Il s'agirait d'environ 6 000 000 de Bq. Cela n'a toutefois aucun impact sur l'environnement. Il est de plus évacué naturellement par le corps humain en cas d'ingestion.

Alain ROUZIES

De tels événements se sont-ils déjà produits à la centrale de Paluel ?

Jean-Jacques LETALON

Non, car nous réalisons des contrôles similaires à ceux qui sont faits au sein de la centrale de Penly dans la nappe phréatique.

Alain ROUZIES

Utilisez-vous la même technique ?

Jean-Jacques LETALON

Oui. Par ailleurs, nous réalisons régulièrement des contrôles et remises en l'état de nos puisards. Il existe toujours un risque de non-détection d'une inétanchéité, mais qui pour l'instant ne s'est jamais réalisé, car les opérations de contrôle et de maintenance sont bien menées.

Alban VERBECKE

En 1998, suite à l'affaire Socatri-Tricastin, l'ensemble des rétentions d'EDF a été contrôlé, ce qui a également été le cas à Penly. Ce contrôle a été l'occasion de vérifier l'état des jonctions entre les parties inox et béton des rétentions – là où se trouve la fibre de verre permettant d'étanchéfier ces deux parties l'une de l'autre. Nous avons alors constaté que dans sept rétentions, la fibre de verre s'était délaminée et les opérations de maintenance nécessaires avaient alors été réalisées.

Par le passé, d'autres événements semblables à celui constaté récemment se sont produits, et dont nous devons prendre la mesure.

Serge BOULANGER

Trouve-t-on les mêmes types de puisards à Penly et à Paluel ?

Jean-Jacques LETALON

Oui. De manière générale, les puisards sont toujours constitués d'une structure béton, recouverte d'un revêtement en inox – visant à augmenter l'étanchéité générale du puisard. Ensuite, pour assurer une bonne étanchéité entre les parties béton et inox, de la fibre de verre est introduite.

Alban VERBECKE

Cet événement montre notre capacité à détecter de façon très précoce tout écart au niveau attendu. De plus, il s'agit ici de détecter des valeurs de l'ordre de mille milliards. Ainsi, le fait que nous ayons pu détecter une mesure de 60 Bq démontre également la réactivité de l'exploitant dans la détection et le lancement de mesures correctives. Néanmoins, en termes d'organisation, nous ne sommes pas satisfaits de par l'existence d'un écart de mesures avec la réglementation.

Yves BLONDEL

Le nombre de 60 Bq concerne-t-il une valeur détectée dans le puisard ?

Alban VERBECKE

Non, il s'agit d'une mesure réalisée dans la nappe d'eau souterraine.

Yves BLONDEL

Les mesures réalisées dans la nappe concernent donc l'ensemble des puisards du site. Comment ont évolué les valeurs mesurées dans la nappe ?

Il serait intéressant d'étudier l'impact des pollutions ponctuelles sur l'état de la nappe, ainsi que l'évolution de ces pollutions.

Alban VERBECKE

Les valeurs de la nappe d'eau située sous la centrale de Penly sont d'environ 10 Bq par litre, ce qui représente le bruit de fonds naturel. Les valeurs mesurées dans la nappe varient entre 30 Bq et 60 Bq par litre.

Dans le puisard évoqué plus haut – d'une contenance de 50 litres –, des valeurs d'environ 100 000 Bq par litre ont été mesurées.

Yves BLONDEL

Confirmez-vous que les valeurs situées entre 30 et 60 Bq par litre concernent les nappes ?

Alban VERBECKE

Oui. Par ailleurs, Les valeurs mesurées entre le béton et le cuvelage sont de 50 litres fois 100 000 Bq = 6 millions de Bq. Nous n'avons pas fait la corrélation entre cet écart constaté dans notre installation et l'augmentation des valeurs dans la nappe souterraine. Néanmoins, nous allons à présent réparer nos cuvelages et continuer à contrôler l'évolution de la nappe d'eau souterraine. Depuis le mois d'octobre 2012, nous en mesurons toutes les semaines les concentrations en tritium.

Yves BLONDEL

Je proposerai à l'ACRO de réaliser, en plus des prélèvements déjà réalisés sur le littoral, des prélèvements en mer, notamment à l'aplomb des sources sous-marines ainsi qu'aux résurgences de la nappe d'eau souterraine.

Alban VERBECKE

En mer, les concentrations de tritium peuvent atteindre des valeurs situées entre 6 et 7 Bq. La centrale de Penly rejette 15 000 milliards de Bq par an – en conformité avec l'arrêté de rejet – dans le puits de rejet.

Dès lors, il est impossible, d'un point de vue technique, de mesurer l'impact de cette pollution. Nos appareils de mesure sont en effet incapables de distinguer les sources de pollution au tritium naturelles de la pollution émise par la centrale de Penly.

Alain ROUZIES

A la place du mot « puisard », il vaut mieux utiliser le mot « bac de rétention » car ces deux termes n'ont pas le même sens.

Alban VERBECKE

Vous avez raison.

Alain CORREA

Est-il possible d'avoir communication de la carte des piézomètres et puisards ?

Alban VERBECKE

Je vais réfléchir à cette question.

Agnès THIOU

Je relaierai votre décision aux membres de la CLIN. Si vous avez d'autres questions sur cette pollution, je vous propose d'en discuter en commission technique.

Yves BLONDEL

Serait-il possible de disposer des résultats des relevés mensuels des piézomètres ?

Agnès THIOU

Ces informations peuvent être trouvées sur le site Internet du Réseau national de mesures (RNM).

Alban VERBECKE

Le piézomètre incriminé est le N2 qui se situe à côté de la bache PTR de la tranche 2.

Proposition de rapport d'activités et d'exécution budgétaire 2012

Présentation du rapport d'activités de la CLIN pour l'année 2012

Agnès THIOU

La CLIN doit établir chaque année un rapport d'activités et prendre connaissance du compte-rendu d'exécution du budget de l'année.

L'année 2012 a été marquée par le déploiement d'outils de communication envers le grand public – site Internet, réunion publique d'information, CLIN Infos, etc. Par ailleurs, on compte en 2012 deux séances plénières, deux bureaux, trois commissions techniques et une commission communication.

Une consultation réglementaire de la CLIN a eu lieu – modification des PPI des CNPE de Paluel et de Penly – et des questions complémentaires lui ont été posées sur le sujet des ECS. Un état des lieux des analyses complémentaires radiologiques a également été réalisé. En outre, une commission technique de la CLIN a été dédiée à un incident générique. Par ailleurs, la CLIN a participé à différentes inspections de recollement post-Fukushima de l'ASN. Enfin, le site Internet de la CLIN a été mis en ligne en 2012.

Serge BOULANGER

La prochaine séance plénière de la CLIN aura lieu le 3 octobre 2013 à Penly. La troisième réunion – c'est-à-dire la réunion publique – sera quant à elle organisée après la tenue de la conférence nationale des CLI qui se réunira le 11 décembre 2013.

Alain ROUZIES

Je trouve que la phrase : « Il a été conclu l'élaboration d'un plan d'analyses » est peu claire.

Agnès THIOU

La réunion technique consacrée à ce sujet visait à définir une stratégie.

Alain ROUZIES

Ceux qui n'ont pas participé à cette réunion n'ont pas été informés des propositions qui y ont été faites.

Fabrice DUBUS

La conclusion de cette réunion était qu'il fallait essayer d'éviter de procéder à des analyses qui étaient déjà réalisées – par l'IRSN, par l'exploitant ou encore par l'Agence régionale de santé (ARS). En lien avec le laboratoire Départemental, un état des lieux national et local des analyses existantes a été réalisé. Lors de la réunion évoquée, nous avons commencé à cibler quels étaient les produits ou matières pour lesquelles des analyses pourraient être réalisées. Un protocole visant à déterminer les analyses complémentaires qui peuvent être menées par la CLIN est actuellement en cours d'élaboration par le laboratoire Départemental.

Agnès THIOU

Il serait intéressant de présenter les travaux de cette réunion technique à un groupe d'experts, pour obtenir leur aval avant de le présenter en bureau, et pouvoir ensuite définir en séance plénière les types d'analyses que la CLIN désire mener.

Alain ROUZIES

Sera-t-il possible d'examiner la première proposition des services vétérinaires et éventuellement faire à ces derniers une contre-proposition ?

Fabrice DUBUS

Le document que nous présentera le laboratoire sera un document de travail sur lequel des discussions seront possibles.

Agnès THIOU

C'est bien la CLIN qui décidera.

Alain ROUZIES

N'y a-t-il que le laboratoire qui puisse faire cette étude ou pouvons-nous faire des propositions ?

Serge BOULANGER

Le laboratoire dira s'il est en mesure de produire une telle étude ou non.

Agnès THIOU

Si les mesures peuvent être réalisées par laboratoire, ce sont les services départementaux qui réaliseront l'étude. Cependant, il est quasiment certain que certaines analyses devront être réalisées par des prestataires extérieurs.

Alain ROUZIES

Sur le sujet des ECS, il est indiqué que « *les réponses fournies ont été communiquées à l'ensemble des membres de la CLIN et jugées satisfaisantes* ». Je souhaiterais que cette formulation soit plus neutre car nous n'avons en effet pas eu l'occasion de faire un point sur les réponses fournies après qu'elles nous aient été exposées.

Fabrice DUBUS

Le mot « satisfaisant » a été utilisé car lorsque nous avons transmis les réponses des centrales aux membres de la CLIN, nous leur avons par la même occasion demandé s'ils jugeaient ces réponses satisfaisantes ou s'il était nécessaire d'y apporter des compléments. Nous n'avons cependant reçu aucune réponse des membres de la CLIN.

Alain ROUZIES

Nous pensions que ces réponses devaient faire l'objet d'une étude en réunion technique, ce qui n'a pas été le cas.

Agnès THIOU

Cela s'explique par le fait que nous n'avons pas reçu de telle demande de la part des membres de la CLIN. Il faut toutefois rappeler que les ECS feront l'objet d'un suivi par la CLIN.

Alain ROUZIES

Nous devons notamment contrôler le respect des délais dans la mise en œuvre du programme d'action. On aurait ainsi pu imaginer l'organisation d'un temps d'échanges sur l'évolution des mesures de ce programme, qui sont mises en œuvre actuellement.

Yves BLONDEL

Nous attendons un complément d'information et un calendrier d'adoption des mesures à prendre dans le cadre des ECS, comme je l'avais demandé.

Agnès THIOU

L'ensemble des membres du bureau ont en effet formulé une telle demande auprès des deux centrales.

Alain ROUZIES

Dans le compte-rendu, il n'a pas été fait mention de la nomination de M. Gérard Colin au bureau de l'ANCCLI.

Agnès THIOU

Il s'agit d'un oubli.

Yves BLONDEL

Il est par ailleurs indiqué à la page 7 du compte-rendu : « *il a été conclu à la nécessité de l'élaboration d'un plan d'analyses* ». De mémoire, seule une synthèse globale nous a été donnée de la répartition des compétences sur les sites normands. Nous en attendons toujours une description détaillée, afin de pouvoir en discuter au sein de la CLIN.

Présentation du rapport d'exécution budgétaire pour l'année 2012

Agnès THIOU

Le coût des projets menés par la CLIN en 2012 est de 9 738 euros, ce qui concerne principalement :

- l'élaboration du site Internet de la CLIN – 6 000 euros environ
- l'élaboration de la lettre de la CLIN
- l'organisation de la réunion publique – 2 885 euros

En ajoutant les frais de personnel, les coûts afférents au fonctionnement de la CLIN sont au total de 82 741 euros pour l'année 2012. Les recettes sont constituées des 10 000 euros reçus de l'ASN.

Serge BOULANGER

72 741 euros ont été reçus du Département.

Le rapport d'activités de la CLIN et son rapport d'exécution budgétaire pour l'année 2012 sont adoptés à l'unanimité.

Présentation du programme d'activités et du budget prévisionnel pour 2013

Présentation du programme d'activités pour l'année 2013

Agnès THIOU

Le programme d'activités a été élaboré en réunion de bureau, le 15 février 2013, sur la base des demandes des membres de la CLIN.

Fabrice DUBUS

Les différents axes du programme d'activités de la CLIN pour l'année 2013 sont :

- approfondir le volet « expertise »
- mettre en place une commission technique trimestrielle, qui se réunira au minimum une fois par trimestre et qui sera consacrée à l'étude de sujets d'actualité, en fonction des demandes des membres
- réalisation d'une étude exhaustive des incidences – des événements significatifs – sur les centrales de Paluel et de Penly et des moyens préventifs et curatifs mis en place
- approfondir le volet « santé » – en s'appuyant notamment sur l'étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et de l'IRSN sur les leucémies infantiles autour des centrales
- poursuivre le volet « analyses radiobiologiques » autour des centrales
- poursuivre le volet « communication » – mise à jour du site Internet, parution de deux numéros de CLIN Infos, organisation d'une réunion publique d'information
- organisation d'un temps de réflexion sur le rôle de la CLIN dans le cadre des visites décennales 3 (30 ans) de Paluel qui auront lieu en 2015.

Serge BOULANGER

La prochaine commission technique se réunira le 19 mars à 14h30 à l'hôtel du Département.

Serge BOULANGER

La réunion durera entre deux heures et deux heures et demie.

Fabrice DUBUS

Si l'ensemble des sujets ne peut être traité lors de cette prochaine réunion, nous en organiserons une autre.

Le programme d'activités prévisionnel de la CLIN pour l'année 2013 est adopté à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2013

Fabrice DUBUS

Le budget prévisionnel 2013 reprend les principaux postes budgétaires de l'année 2012. Les coûts liés à l'organisation de la réunion publique de la CLIN ont néanmoins été affectés dans la partie du budget consacré aux projets, au lieu de la partie « fonctionnement ».

Ce budget se décompose de la façon suivante :

- partie « projets » – 10 500 euros
- volet « études et expertises » – 54 000 euros
- participation à des colloques, organisation de visites et de formations – 11 720 euros
- partie « fonctionnement » – 13 780 euros
- frais de personnel – 64 334 euros.

Au total, le budget prévisionnel pour l'année 2013 s'élève à 154 335 euros.

Agnès THIOU

Nous sommes par ailleurs en cours de recrutement d'un ingénieur risques, en vue de mon remplacement.

Serge BOULANGER

5 000 euros seront consacrés à la formation des membres de la CLIN en 2013.

Agnès THIOU

Il s'agit tout d'abord de niveler les connaissances des membres de la CLIN et de permettre la formation de ces membres sur des thématiques plus précises.

Le budget prévisionnel de la CLIN pour l'année 2013 est adopté à l'unanimité.

Bilan 2012 et objectifs 2013 des deux centrales nucléaires de Paluel et de Penly

Paluel : bilan 2012 et perspectives 2013

Jean-Jacques LETALON

Pour la centrale de Paluel, 2012 a constitué une année dense mais difficile et dont les résultats sont mitigés. L'année 2012 a en effet été marquée par trois arrêts de tranches – dont deux visites partielles – qui ont eu des conséquences sur les résultats en termes de santé et de production. Pour les autres domaines, les résultats de l'année 2012 sont équivalents à ceux de l'année 2011.

En 2013, trois arrêts de tranche sont prévus – dont deux visites partielles – ainsi qu'un Arrêt simple rechargement (ASR). Nous tenterons cependant de tirer profit de notre expérience de l'année 2012 afin d'améliorer les résultats de l'année 2013.

- Bilan 2012

En 2012, la tendance est tout d'abord à la baisse des rejets liquides et gazeux. En matière de « secondaire », les résultats sont en revanche moins bons – 920 000 m³ d'eau prélevés dans le Durdent pour un objectif de 850 000 m³. Il nous faudra donc les améliorer en 2013.

Agnès THIOU

Ces objectifs vous ont-ils été fixés ?

Jean-Jacques LETALON

Non. Ce sont des objectifs que nous fixons nous-mêmes. Il s'agit de plus d'eau que nous prélevons dans la mer et que nous rejetons dans la mer.

Par principe, dès qu'il est possible de limiter les prélèvements, nous le faisons.

Nos objectifs sont par ailleurs atteints en matière de gestion des déchets radioactifs. En revanche, l'année 2012 n'a pas été satisfaisante dans le domaine de la sûreté – 63 événements significatifs, dont 13 de niveau I. Ces mauvais résultats sont dus en grande partie aux arrêts de tranches. Deux arrêts automatiques réacteur ont eu lieu en 2012, ce qui est conforme à la normale. Nous avons par ailleurs mis en place un nouveau référentiel d'organisation de crise, et réalisé huit exercices PUI ou hors PUI. En outre, 29 inspections ont été réalisées par l'ASN en 2012 – dont sept inopinées et trois réactives – ainsi que huit visites de chantier. On compte également huit réunions techniques. Par ailleurs, huit départs de feu ont eu lieu en 2012 – contre deux en 2011 –, lesquels n'ont toutefois pas entraîné de conséquences pour les installations ou le personnel.

Les résultats sont bons en matière de radioprotection, de sécurité et de propreté radiologique pour l'année 2012.

En 2012, la production de la centrale a été de 34,07 milliards de kWh – soit 8,4 % de la production nucléaire française, malgré les arrêts de tranches. En outre, l'état des installations industrielles reste qualifié de « bon ».

En matière de ressources humaines, les chiffres de l'année 2012 sont les suivants :

- 1349 agents statutaires
- 130 embauches
- 61 départs en retraite
- plus de 171 000 heures de formation réalisées
- accueil de 36 apprentis.

Par ailleurs, les démarches « Qualité de vie au travail » et « Prévention des risques psychosociaux » ont été poursuivies.

Il faut également rappeler que le site Paluel intègre des structures nationales :

- une structure palier chargée de la mise à jour documentaire – 36 embauches dédiées
- une nouvelle entité régionale à venir, la Force d'action rapide du nucléaire (FARN) – 40 embauches dédiées entre 2013 et 2015.

Au niveau financier, 26 millions d'euros ont été investis dans la centrale de Paluel ; sa masse salariale est de 115 millions d'euros ; le total de ses achats s'élève à 144 millions d'euros ; sa dépense fiscale est de 144 millions d'euros.

Le volume d'activités réalisé en 2012 a certaines limites en termes de logistique et d'organisation (parkings, restauration, etc.), raison pour laquelle des travaux ont été engagés.

Le site de Paluel est enfin bien ancré sur son territoire – dons au téléthon et aux associations locales, organisations de visites de la centrale, baromètre d'opinion de la population riveraine favorable au site de Paluel.

- **Paluel en 2013**

Pour l'année 2013, sont prévues à Paluel :

- deux visites partielles et un ASR
- l'embauche de 190 nouveaux salariés – au minimum
- préparation des troisièmes visites décennales qui auront lieu en 2015
- construction d'un nouveau centre de crise, mise en place de nouveaux diesels de secours, réalisation de travaux pour améliorer la résistance à l'inondation du site – actions « post-Fukushima ».

- **Echanges avec les membres de la CLIN**

De la salle

Cela sera-t-il réalisé en 2013 ?

Jean-Jacques LETALON

Non. C'est pour cette raison que nous mettons en place des diesels provisoires avant d'installer des diesels définitifs, à l'horizon 2018.

Martial HAUGUEL

Combien d'accidents graves connaissent en moyenne les centrales chinoises ?

Jean-Jacques LETALON

La construction du parc nucléaire chinois a été en grande partie calquée sur le modèle français. La France, la Chine et la Russie sont les pays les plus consciencieux en matière de sûreté de leurs installations nucléaires.

Alain ROUZIES

Pourquoi les prélèvements d'eau dans le Durdent ont-ils augmenté entre 2011 et 2012, alors que les arrêts de la centrale ont été prolongés en 2012 ?

Jean-Jacques LETALON

Cela est dû au fait que, comme nous avons mis plus de temps que prévu pour redémarrer les installations, il a été nécessaire de vidanger et de remplir les circuits plusieurs fois.

Alain ROUZIES

Vous êtes autorisés à prélever 850 000 m³.

Jean-Jacques LETALON

Il ne s'agit pas d'une autorisation mais d'un objectif fixé par l'exploitant.

Alain ROUZIES

Vous devez sans doute disposer d'une autorisation officielle en la matière.

Jean-Jacques LETALON

Je tâcherai de le retrouver.

Alain ROUZIES

La priorité consiste en un travail sur les moments de redémarrage, qui semblent être particulièrement sensibles.

Jean-Jacques LETALON

Il ne s'agit pas de moments sensibles mais de moments importants, car l'exploitant se doit alors de contrôler ses installations avant de procéder à leur redémarrage.

Alain ROUZIES

Dans le secteur industriel, c'est souvent lors de ces moments que des événements négatifs se produisent.

Les 40 embauches dédiées à la FARN constituent-elles des embauches externes ou des redéploiements d'effectifs d'EDF ?

Jean-Jacques LETALON

Il s'agit de 70 embauches d'agents EDF – 40 embauches entre 2013 et 2015 qui seront suivies d'autres recrutements.

Alain ROUZIES

Il s'agit donc d'un redéploiement.

Jean-Jacques LETALON

Non. Il s'agira d'un groupe de personnes dont la moitié sera constituée de professionnels des accidents majeurs, et dont l'autre moitié sera composé de personnels techniques.

Alain ROUZIES

Disposez-vous d'un « tableau de marche » pour être certains de pouvoir répondre aux demandes de l'ASN lors d'inspections de cette dernière ?

Jean-Jacques LETALON

Non.

Alain ROUZIES

A-t-il par exemple été prévu de construire un bâtiment pour le contrôle radiologique, comme cela a été demandé dans la lettre de l'ASN en date du 30 octobre 2012 ?

Jean-Jacques LETALON

Oui. Les travaux ont déjà été engagés.

Alain ROUZIES

Nous vous avons fait part de nos interrogations sur la qualité de la voie ferrée entre Saint-Valéry-en-Caux et Motteville, et de réaliser un point d'avancement sur ce dossier. La voie est-elle capable de transporter des convois depuis Paluel ?

Jean-Jacques LETALON

Oui. Des contrôles ont été réalisés et seront suivis d'autres contrôles réalisés par l'agence nationale d'EDF qui est l'UTO.

Alain ROUZIES

Un point a-t-il également été réalisé avec l'ASN sur ce dossier ?

Jean-Jacques LETALON

Je ne sais pas.

Michel MEYNIER

Des travaux ont été réalisés il y a peu sur cette voie.

Jean-Jacques LETALON

Une réponse a été donnée à la lettre de l'ASN en date du 30 octobre 2012, mais je n'en connais pas précisément la teneur. Je peux néanmoins vous en faire parvenir une copie.

Michel MEYNIER

L'association Train touristique Etretat-Pays de Caux a acheté une voie de chemin de fer. Elle avait alors eu accès aux archives relatives à l'ensemble des fragilités de la voie – construction, marnières, déraillements, etc. Sous la voie ferrée entre Saint-Valéry-en-Caux et Motteville, il est certain que se trouvent par exemple des marnières, dont l'existence est une source de problèmes potentiels. En recourant aux spécialistes militaires du secteur ferroviaire – 5^e régiment de génie de Versailles – et aux archives de la division de l'équipement SNCF d'Yvetot, il serait possible de connaître précisément les risques présents dans le sous-sol situées sous cette voie.

Jean-Jacques LETALON

Je ne suis pas un spécialiste de cette question. Des études ont de plus déjà été menées sur cette question. Si néanmoins vous disposez d'informations complémentaires, je vous invite à m'en faire part afin que je la transmette aux spécialistes concernés.

Michel MEYNIER

Je ne dispose pas de la carte du sous-sol de Saint-Valéry-en-Caux. Je peux la demander, mais je pense que c'était à vous de le faire.

Jean-Jacques LETALON

Cela a été fait.

Michel MEYNIER

Ce n'est pas certain.

Jean-Jacques LETALON

J'ai eu l'occasion de discuter avec une personne qui avait travaillé de nombreuses années sur cette ligne et qui m'a assuré de son bon état. Dans tous les cas, je suis plus intéressé par les faits que par les avis personnels. Dans ce domaine, c'est Réseau ferré de France (RFF) qui dispose des documents que vous évoquez. Si vous disposez toutefois d'un élément factuel témoignant de l'existence d'un risque, j'en prendrai connaissance dès que vous me le transmettez.

Penly : bilan 2012 et perspectives 2013

- **Bilan 2012**

L'année 2012 a été marquée par un évènement au niveau de la pompe primaire sur la tranche 2, qui a eu lieu le 5 avril. Cet évènement a fait l'objet d'une gestion efficace au niveau de son impact environnemental ainsi qu'en matière de radioprotection. Il a toutefois nécessité une longue mobilisation des équipes.

Sans cet évènement, les résultats de l'année 2012 auraient été très satisfaisants. 80 % des objectifs de la centrale ont en effet été atteints ; un KD de 80,6 % a été réalisé en 2012.

Les résultats sont également satisfaisants en termes d'impact environnemental :

- décroissance des niveaux de rejets liquides et gazeux
- bonne maîtrise du stockage des déchets radioactifs.

Dans le domaine de la sûreté, les résultats sont mitigés :

- survenance de l'évènement du 5 avril
- survenance de trois arrêts automatiques – liées à des problématiques techniques.

Sur les 15 évènements de l'année 2012, aucun écart de non-conformité au STE – ce qui est assez remarquable –, de configuration de circuit et de lignage n'a été constaté. Le nombre de départs de feu est en diminution. En outre, l'organisation de crise a été validée et six exercices d'entraînement à la gestion de crise ont été réalisés.

La production du site de Penly représente 4,3 % de la production nucléaire de France. Sans l'évènement du 5 avril 2012, le KD de la centrale de Paluel aurait presque atteint un taux de 90 %.

La situation en matière de sécurité des intervenants s'est grandement améliorée. En 2008, le taux de fréquence – pour un million d'heures travaillées – est de 8,6 %. En 2012, le taux de fréquence est passé à 2,3 %, progression qui s'explique par une importante sensibilisation de la ligne managériale à ce problème. Dans le domaine de la radioprotection, les niveaux sont faibles et plutôt à la baisse.

Les ressources humaines du site de Penly sont en augmentation. Pour l'année 2012, on compte :

- 702 agents statutaires – dont 47 embauches
- 74 000 heures de formation réalisées – 7 % des heures travaillées
- réalisation d'immersions – 39 étudiants en alternance et 68 stagiaires scolaires accueillis.

De la salle

Quel est le niveau d'étude de ces étudiants en alternance ?

Alban VERBECKE

Il va du bac au niveau ingénieur. Une quinzaine de ces étudiants en alternance sont recrutés tous les ans. EDF avait pour objectif de procéder à 6 000 embauches en 2012 et en 2013, ce qui explique les augmentations d'embauches réalisées au sein des sites de Paluel et Penly.

En 2012, 60 millions d'euros de taxes ont été versées par la centrale ; sa masse salariale a été de 56 millions d'euros ; 60 millions d'euros d'achats de maintenance ont été réalisés. Par ailleurs, la politique industrielle de la centrale et les relations avec ses prestataires ont été renforcées.

Le site de Paluel a mené des actions en 2012 dans le territoire où il s'inscrit – dons à des associations par exemple, pour une valeur d'environ 50 000 euros.

- Penly en 2013

En 2013, seul un ASR sera organisé en mai 2013. Par ailleurs, il nous faudra commencer à préparer la deuxième visite décennale de la centrale qui aura lieu en 2014, ainsi qu'une autre visite partielle. Enfin, une évaluation globale d'excellence – qui a lieu tous les quatre ans sur chaque site nucléaire français – aura lieu en 2013.

Les actions post-Fukushima qui seront mises en œuvre en 2013 sont identiques à celles de la centrale de Paluel.

- Echanges avec les membres de la CLIN

Alain CORREA

Pourquoi le ventilateur a-t-il dû être arrêté par l'opérateur suite à l'évènement du 5 avril 2012 ?

Alban VERBECKE

Il s'agissait d'une opération de consignation pour réfection de maintenance.

Alain CORREA

De que ventilateur s'agissait-il ?

Alban VERBECKE

Il s'agissait d'un ventilateur sur le circuit GEGER, qui sert à refroidir l'huile du secondaire. Bien que cette activité n'ait pas d'impact sur la sûreté, celle-ci avait été rigoureusement préparée, à l'aide d'un *pre-job briefing* et d'un contrôle croisé avec l'opérateur.

L'élément prépondérant dans le déclenchement de cet évènement était le desserrage d'une vis située sur le circuit de graissage du palier supérieur de la pompe primaire. Cette dernière avait été installée en 2005. Suite à un contrôle, il avait été remarqué que l'un des écrous présentait un serrage plus faible que les autres. Cet évènement est donc dû à une fuite d'huile sur la partie supérieure du palier. Cependant, comme toutes les procédures nécessaires ont été parfaitement réalisées – arrêt et mise en sûreté –, cet évènement n'a eu aucun impact sur la sûreté du site. Cinq inspections de l'ASN ont confirmé par ailleurs que la procédure était conforme.

L'impact le plus important de cet évènement est la perte de production – 60 jours – pour l'exploitant.

Alain ROUZIES

A la différence de M. Letalon qui a précisé le volume d'eau prélevée en 2012 par la centrale de Paluel, vous avez insisté sur les produits rejetés. Qu'en est-il pour la centrale de Paluel ?

Jean-Jacques LETALON

Les objectifs ont été atteints en la matière.

Alain ROUZIES

Il serait intéressant de connaître plus précisément l'évolution de ces rejets, ainsi que l'évolution concernant la sécurité des intervenants dans la centrale de Paluel, et de la dosimétrie.

Jean-Jacques LETALON

Cela n'est pas aussi simple que cela. Il est difficile de comparer les évolutions en matière de dosimétrie d'une année sur l'autre, car les programmes de maintenance varient d'une année sur l'autre, tout comme les matériels concernés, etc. Nous disposons toutefois des estimations dosimétriques chantier par chantier, et il est donc possible de définir à l'avance une dosimétrie globale pour une année donnée. C'est uniquement par rapport à cet objectif prévisionnel que des comparaisons peuvent être effectuées.

Alban VERBECKE

La dosimétrie varie énormément d'une année sur l'autre, en fonction du nombre d'arrêts notamment.

Jean-Jacques LETALON

Pour l'ensemble du parc nucléaire français, on constate néanmoins une baisse de la dosimétrie individuelle – reçue par les personnels des prestataires.

Alain ROUZIES

Est-il possible de l'estimer pour chaque site ?

Jean-Jacques LETALON

Non, car un même prestataire peut être amené à travailler sur différents sites.

Alain ROUZIES

Il serait néanmoins intéressant de connaître pour le site de Paluel l'évolution en matière de sécurité des intervenants d'une année sur l'autre.

Alban VERBECKE

En ce qui concerne la radioprotection, la dosimétrie moyenne reçue par les intervenants dans la centrale de Penly en 2012 est d'environ 0,1 mSv. La dose la plus importante reçue en 2012 par un intervenant a été de 10 mSv, ce qui correspond à un scanner du corps entier. A titre de comparaison, une hôtesse de l'air ou un pilote d'avion reçoit en moyenne entre 5 et 6 mSv par an.

Michel MEYNIER

En 2011, des problèmes de gainage des crayons avaient été constatés. Où en est-on de la résolution de ce problème ?

Alban VERBECKE

Je n'ai pas eu connaissance de tels problèmes en 2012 pour le site de Penly.

Michel MEYNIER

Qu'en est-il sur le site de Paluel, qui était en cause en 2012 ?

Jean-Jacques LETALON

Ce ne fut pas le cas en 2012.

Michel MEYNIER

Comment avez-vous traité ce problème ?

Jean-Jacques LETALON

En remplaçant les assemblages défectueux.

Alban VERBECKE

Dès qu'une fuite liée à un élément combustible est décelée, l'ensemble de ces éléments sont contrôlés. Si une suspicion apparaît pour l'un d'entre eux, l'élément est systématiquement remplacé, ce qui permet de maintenir une propreté optimale dans le circuit primaire.

Michel MEYNIER

Ces opérations sont-elles en cours ?

Alban VERBECKE

Elles ont déjà été réalisées.

Alain CORREA

L'un des réacteurs de la centrale de Paluel a été arrêté récemment. Que s'est-il passé ?

Jean-Jacques LETALON

Il s'agit d'un arrêt automatique, causé par une perte d'alimentation d'un capteur électrique. Avant de redémarrer le réacteur, il a fallu identifier précisément les raisons de cet arrêt et procéder au remplacement de ce capteur. Par ailleurs, s'agissant d'un réacteur en fin de vie, il a fallu attendre que le flux de xénon – qui piège le neutron – qui apparaît lors d'un arrêt se dissipe naturellement.

Alain CORREA

Quels sont les taux d'occupation des piscines combustibles usagées des deux centrales ?

Alban VERBECKE

Nous pouvons retrouver cette information.

Questions diverses

Intervention de Guillaume BOUYT de l'ASN

Guillaume BOUYT

Je suis heureux de prendre mes fonctions en Normandie. J'espère pouvoir revenir aux séances de la CLIN et recroiser les membres de cette dernière dans d'autres contextes.

De la salle

Les membres de la CLIN sont-ils invités aux inspections de l'ASN ?

Guillaume BOUYT

En principe, oui. Les modalités de cette participation doivent toutefois être définies à l'avance.

Agnès THIOU

Par exemple, le nombre de membres de la CLIN pouvant participer à ces inspections est limité.

Jean-Jacques LETALON

Ces visites ne doivent de plus n'être consacrées qu'à l'étude du fonctionnement d'une inspection, les membres de la CLIN ne pouvant intervenir techniquement sur le fond du sujet audité.

Agnès THIOU

Ils peuvent poser des questions aux inspecteurs en fin de journée.

Serge BOULANGER

Les membres de la CLIN ne participent qu'en tant qu'observateurs.

Guillaume BOUYT

L'inspection est une prérogative de l'ASN.

Agnès THIOU

Il est par ailleurs possible d'organiser des visites de la centrale réservées aux membres de la CLIN, pendant les arrêts de tranche.

Autres questions

Bernard PIEDNOEL

Maire de Paluel

Monsieur le directeur, je suis satisfait des bonnes relations que nous entretenons avec vos services, qui nous informent de la survenance de tout problème au sein de la centrale de Paluel.

Premièrement, où en êtes-vous de vos travaux de câblage de Saint-Valéry-en-Caux jusqu'à la centrale en passant par Ingouville et Paluel ? Pouvez-vous préciser la finalité de ces travaux ?

Deuxièmement, qu'en est-il des travaux sur le parking de l'entrée sud de la centrale ?

Troisièmement, que faire pour remédier aux accidents au carrefour de la D79 et de la voie d'entrée de la centrale ?

Jean Jacques LETALON

J'ignore quand les travaux de câblage – qui visent à augmenter la rapidité du réseau de communication – seront terminés. Par ailleurs, aucune décision n'a encore été prise concernant le parking. S'agissant du carrefour, je ne sais que vous répondre. Nous sommes d'accord avec les pouvoirs publics sur les travaux à réaliser mais la poursuite de la procédure est désormais du ressort de l'Administration. Dans ce cadre, nous aurons besoin de l'aide la communauté de communes « Yères et Plateau » et du Département.

Alain CORREA

Est-il possible que la brochure de l'ASN consacrée à la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire soit mise à la disposition des élus en format papier ? Est-il par ailleurs prévu que les membres de la CLIN participent aux débats sur la transition énergétique ?

Agnès THIOU

La question doit être posée à la Région.

De la salle

Il a été demandé à l'ANCCLI de coordonner l'ensemble des débats sur la transition énergétique menés au sein des CLIN, ce que l'ANCCLI a refusé, ne désirant pas imposer aux CLIN la tenue de tels débats.

Agnès THIOU

Des réunions seront organisées sur cette question par la Région. Nous vous transmettrons les informations dont nous disposerons sur ce point.

Serge BOULANGER

Je remercie les intervenants et vous souhaite une bonne soirée à toutes et à tous.

